

PROGRAMME DE FORMATION (non électricien) :

Préparation aux Habilitation Electrique :

BO, HO(V), BS, BE/HE manoeuvre

Objectif Général :

Permettre au personnel non électricien d'effectuer des travaux non électriques avec ou sans le port de protections individuelles et/ou des travaux électriques limités, imposant le port de protections individuelles.

Objectifs pédagogiques :

Etre capable de :

- Prévenir les dangers liés au courant électrique,
- Adapter son comportement dans des zones à risques électriques.
- Exécuter ou diriger, en champ libre ou dans un local BT, des opérations non électriques (BO)
- Exécuter ou diriger, en champ libre ou dans un local HT, des travaux non électriques (HO), y compris au voisinage de pièces nues sous tensions (HOV)
- Exécuter en BT, des interventions élémentaires hors tension (BS): remplacement (fusibles, lampes, ...), raccordement, ré-enclenchement.
- Exécuter des manoeuvres y compris au voisinage de pièces sous tension dans les domaines BT et HT (BE manoeuvre, HE manoeuvre)

Textes de référence : Norme NFC 18-510 du 21/12/2011
Opérations sur les ouvrages et installations électriques et dans un environnement électrique
- Prévention du risque électrique

Public :

Tout personnel, non électricien, chargé d'assurer des opérations non électriques sur tout ou partie d'un ouvrage électrique mis hors tension, ou des opérations électriques limitées, hors tension ou au voisinage.

Pré requis :

- Comprendre et parler la langue française,
- Aucune connaissance en électricité n'est requise
- Notions électriques et connaissance des appareillages pour habilitations BS et BE/HE manoeuvre

Durées préconisées et tarif NET /par stagiaire :

Habilitations	Durée (jour)	Tarif HT en €
BO, HO(V) - Exécutant	1	Nous consulter
BO, HO(V) - Chef de chantier	1,5	
BS	2	
BE manoeuvre/HE manoeuvre	2	

Lieux de formation :

-en intra** sur le site de l'entreprise (**Formation est réservée à un groupe de minimum 6 maximum 12 salariés d'une seule entreprise, coût est forfaitaire, locaux et matériel mis à disposition par le client. Les dates déterminées conjointement et les contenus sont adaptables en fonction de vos besoins et attentes)
- en Interentreprises (nos tarifs comprennent la mise à disposition des moyens et de l'environnement pédagogiques).

Programme détaillé:

La formation théorique :

- Les responsabilités de chacun, obligation de l'employeur
- Les dangers du courant électrique :
 - Notions élémentaires d'électricité
 - Accidents électriques : statistiques, nature, effets sur le corps humain
 - Prévention des accidents
- Le cadre légal :
 - La norme NFC 18-510
 - L'habilitation électrique : les niveaux, leurs limites, le titre d'habilitation
- Les opérations
 - Les travaux hors tension (consignation)
 - Les opérations dans l'environnement (zones de voisinage simple, renforcé)
 - Interventions élémentaires en BT
 - Opérations spécifiques de manoeuvres
 - Moyens de protection collectifs et individuels
 - Appareillage : de séparation, commande, protection
 - Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

La formation pratique :

Mise en situation des stagiaires sur installations ou sur maquette pédagogique.

L'évaluation :

L'avis d'habilitation est donné par l'animateur à l'issue des évaluations théoriques et pratiques à la fin de la formation.

Nos formations intègrent :

- la remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique,
- l'établissement de l'attestation de formation,
- la remise à l'employeur, du certificat proposant le degré d'habilitation pour chaque participant,

Matériel et accessoires : Pour la formation : une salle avec tables et chaises en quantités suffisantes, un tableau blanc et/ou un paperboard.

Equipement individuel des participants : EPI (tenue de travail et chaussures de sécurité).

Recyclage préconisé : tous les 3 ans. Le changement de fonction et la mutation nécessitent aussi un renouvellement de l'habilitation après évaluation des connaissances et complément de formation

Nos tarifs ne comprennent pas :

Les frais des stagiaires (restauration, déplacement, d'hébergement).
Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs dans un rayon \geq à 150km de notre siège social.

Pour vous y retrouver...

Valeur de la tension nominale : Un (exprimée en volt)

Domaines de Tension	TBT	Alternatif 50 Hz	Continu
Très Basse Tension		Un \leq 50V	Un \leq 120V
Basse Tension	BT	50 \leq Un \leq 1000 V	120 \leq Un \leq 1 500 V
Haute Tension	HTA	1000 \leq Un \leq 50 000 V	1 500 \leq Un \leq 75 000 V
	HTB	Un \geq 50 000V	Un \geq 75 000V

Codification des titres d'habilitation pour le personnel non électricien

Fonctions	Opérations confiées	Titre habilitation	Remarques
Non électricien Exécutant	Hors voisinage de la tension	BO, HO	Opérations non électriques
	Au voisinage de la tension	HOV	Opérations non électriques; accès à la zone de voisinage renforcé en HT
Non électricien chef de chantier	Hors voisinage de la tension	BO, HO	Opérations non électriques
	Au voisinage de la tension	HOV	Opérations non électriques; accès à la zone de voisinage renforcé en HT
Chargé d'interventions élémentaires	Remplacement fusibles, lampes, interrupteurs, prises, sur circuits terminaux	BS	Opérations électriques hors tension, hors locaux réservés aux électriciens
Chargé d'opérations spécifiques	Manoeuvres d'exploitations	BE Manoeuvre HE Manoeuvre	Accès aux zones de voisinage renforcé en BT et en HT